

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****26059720***Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi**28 AVR. 2026****Le Greffier**N° d'entreprise : **0836 262 239****Nom**(en entier) : **Centrale de Services à Domicile du Bassin de Charleroi**(en abrégé) : **CSD du Bassin de Charleroi**Forme légale : **Association Sans But Lucratif**Adresse complète du siège : **Rue Santos Dumont 3 à 6041 GOSSELIES****Objet de l'acte : Changement dans la délégation spéciale de pouvoirs et signatures en
matière de marchés publics**

Changement dans la délégation spéciale de pouvoirs et signatures en matière de marchés publics:

Le Conseil d'Administration qui s'est tenu le 26 mars 2026 a, à l'unanimité des administrateurs présents et représentés approuvé le changement d'identité de la Responsable achats de Solidaris:

Considérant l'article 23 des statuts relatif aux pouvoirs du Conseil d'Administration: "Le Conseil d'Administration dispose des pouvoirs de gestion le plus étendus afin de poser tous les actes qui intéressent l'association. Sont seuls exclus de sa compétence, les actes réservés par la loi ou par les présents statuts à l'Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration nomme le (la) délégué(e) à la gestion journalière de l'association qui représente l'association dans les actes judiciaires et extrajudiciaires et détermine l'étendue de ses pouvoirs dans les limites de l'article 24. Il peut également nommer un(e) délégué(e) à la gestion journalière suppléant(e).

Considérant l'article 25 des statuts relatif au pouvoir de signature: "Pour tous les actes autres que ceux qui relèvent de la gestion journalière ou d'une délégation spéciale, l'association est valablement représentée par 2 administrateurs dont le (la) président(e), le (la) secrétaire ou le (la) trésorier(ère) agissant conjointement par 2. En cas d'empêchement d'un ou plusieurs de ces derniers, le conseil d'administration mandatera un administrateur à cet effet."

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents et représentés, délègue les pouvoirs de décision/gestion en matière de marchés publics ainsi que la signature y afférente au Responsable achats de Solidaris (*) et au Directeur Général de l'association (**) signant conjointement. En cas d'absence, empêchement, conflit d'intérêt de l'un d'eux, la délégation spéciale est exercée par le (la) Président(e), le (la) Secrétaire ou le (la) Trésorier(ère).

(*) Le poste de Responsable achats de Solidaris est occupé actuellement et jusqu'à nouvel ordre par Madame Emilie MAHIEU née le 05.03.1991 à La Louvière et domiciliée rue du Premier Vivier 47 à 6150 Anderlues (RN 91 03 05 410 14). Dans le cas où Madame Emilie MAHIEU serait remplacée, l'identité de la personne occupant ce poste sera adaptée et publiée.

(**) Le poste de Directeur Général de l'association est occupé, actuellement et jusqu'à nouvel ordre, par Monsieur Stéphane RENARD né le 31/03/1972 à IXELLES et domicilié Rue des Dahlias 32 à 1640 RHODE-SAINT-GENÈSE (NISS 72.03.31-185.30). Dans le cas où Monsieur Stéphane RENARD serait remplacé, l'identité de la personne occupant ce poste sera adaptée et publiée.

Stéphane RENARD
Délégué à la Gestion Journalière

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/05/2026 - Annexes du Moniteur belge